



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Travail et affaires sociales : administration centrale

Question écrite n° 49706

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande a M. le ministre du travail et des affaires sociales s'il peut preciser, a l'intention de la representation nationale, les conditions de fonctionnement de la DARES creee, par l'une de ses predecesseurs, en janvier 1993, pour se consacrer specifiquement a la realisation d'etudes sur le travail et l'emploi (Les Dossiers de l'IFRAP - no 49 - decembre 1996).

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49706

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mars 1997, page 1493